

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1345

présenté par
M. Bothorel, rapporteur

ARTICLE 16

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« à démontrer que l' »,

les mots :

« si leur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.